



LA PROTECTION INSECTICIDE NATURELLE DE RÉFÉRENCE MULTICULTURE



Doctrin[®]

Bacillus thuringiensis
(subsp. Kurstaki souche PB-54) 32.10⁶ U.I./g
Poudre mouillable (WP)



Doctrin®

Bacillus thuringiensis (subsp. Kurstaki souche PB-54)
32.10⁶ U.I/g
Poudre mouillable (WP)

LES BACILLUS THURINGIENSIS SONT DES INSECTICIDES NATURELS, EFFICACES CONTRE LES CHENILLES, NOTAMMENT LES TORDEUSES DE LA GRAPPE

EFFICACITÉ NATURELLE

- Le Bacillus Thuringiensis Kurstaki est une bactérie à propriétés insecticides présente dans la nature
- DOCTRIN® agit spécifiquement sur les lépidoptères
- DOCTRIN® est utilisable en Agriculture Biologique

MODE D'ACTION NATUREL RENFORCÉ

- DOCTRIN® agit par ingestion et est appétent pour les larves cibles
- Sa formulation le protège des rayons UV et améliore sa persistance d'action



DOCTRIN® est éligible
aux CEPP - 0,5 CEPP / kg

DOCTRIN® ? Comment ça marche en 4 étapes



CULTURE	USAGES	DOSE AMM D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	INTERVALLE MINI. ENTRE 2 APPLICATIONS	PÉRIODE D'APPLICATION	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES NON CIBLES	DÉLAI AVANT RÉCOLTE
VIGNE								
Vigne	Tordeuses de la Grappe (cochylis, eudemis)	1 kg/ha	3 / an	7 jours	BBCH 11 à 89 (stade D à N)	5 m	-	3 jours
CULTURES LÉGUMIÈRES								
Artichaut, aubergine*, concombre, chou**, laitue, poivron*, tomate*	Chenilles phytophages	1 kg/ha	3 / an	7 jours	BBCH 11 à 89	5 m	-	1 jour
Fraisier, framboisier, kiwi			2 / an					
ARBORICULTURE								
Airelle, murier, agrumes, bananier	Chenilles phytophages	1 kg/ha	2 / an	7 jours	BBCH 11 à 89	5 m	-	1 jour
Olivier			2 / an pour l'ensemble des ravageurs***					3 jours
Abricotier, cerisier, nectarinier, pêcher, pommier, poirier, prunier, amandier, châtaigner, noyer, fruits à coques	Chenilles foreuses des fruits	BBCH 71 à 89						
Abricotier, nectarinier, pêcher, pommier, poirier, prunier, amandier, châtaigner, noyer								

* Utilisable en plein champ et sous abri. ** : dont chou-fleur et brocoli. *** : lorsque les usages contre les chenilles phytophages et les chenilles foreuses des fruits sont autorisés simultanément.
Spe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour les usages en plein champ et sous abri ouvert, pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Pour les usages sous abri fermé, peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Éviter toute exposition inutile.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Délai de rentrée : 6 heures pour les usages de plein champ et 8 heures sous abri

Pulvérisation : adapter le volume de bouillie en fonction du stade de développement du végétal et du matériel de pulvérisation utilisé.

DOCTRIN® : AMM n° 2210326 - Bacillus thuringiensis (subsp. Kurstaki souche PB-54) 32.10⁶ U.I/g - Poudre mouillable (WP). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA FRANCE. Distribué par ASCENZA FRANCE, 2-12 rue du Chemin des Femmes - Immeuble Odyssée - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Janvier 2022.

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P284 : Porter un équipement de protection respiratoire. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P411 : Stocker dans un endroit frais et sec à une température ne dépassant 30°C.

EUH 210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande. EUH 401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

blexia®
BioProtection by ASCENZA

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien habituel

www.ascenza.fr

PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.